

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 23 JUN 2025

Date de convocation : 17 juin 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-062 à 25-101 incluse	25	07	08	32
De la délibération n°25-102 à 25-103 incluse	23	06	10	29
De la délibération n°25-104 à 25-107 incluse	25	07	08	32
Pour la délibération n°25-108	23	06	10	29
De la délibération n°25-109 à 25-124 incluse	25	07	08	32

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, MM. DUVÉRÉ, BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, M. WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, FERRY, ORTEGA, Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Marie-Dominique PERCHET
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Ghislaine VANDAMME ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Marilynne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRÉ
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT: M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-101 Désignation d'un représentant issu du conseil municipal de Louviers au sein du collège de représentants des communes du syndicat mixte ouvert « Eure Normandie Numérique »

Certifié exécutoire

Par transmission en sous-préfecture

Le :

Par affichage, le

30 JUIN 2025

30 JUIN 2025

Fait à Louviers, le

27 JUIN 2025

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250623-25-101-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025

N°25-101

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT ISSU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUVIERS AU SEIN DU COLLÈGE DE REPRÉSENTANTS DES COMMUNES DU SYNDICAT MIXTE OUVERT EURE NORMANDIE NUMÉRIQUE

RAPPORT

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Louviers au Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique, et conformément aux dispositions statutaires de ce syndicat, il convient de désigner un représentant du Conseil municipal pour siéger au sein du collège des représentants des communes dudit syndicat.

Lorsqu'il convient de procéder à une nomination en Conseil municipal, le vote doit être réalisé à bulletin secret, sauf si les membres du Conseil décident à l'unanimité de ne pas y recourir.

Aussi il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante de se prononcer sur le vote à bulletin secret ou à main levée et de procéder à la désignation du représentant issu du conseil municipal de Louviers au sein du collège des représentants des communes du syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique.

Considérant l'acte de candidature de :

M. Olivier NIEL

DÉCISION

LE CONSEIL ayant entendu le rapporteur et après avoir décidé, à l'unanimité de procéder à l'élection à main levée.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-10,

Vu la délibération 25-100 en date du 23 juin 2025 portant adhésion au syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

Considérant qu'il convient de désigner un élu du Conseil municipal au sein du collège des représentants des communes du syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique,

PROCÈDE à l'élection de ce représentant, à main levée.

DÉSIGNE M. Olivier NIEL comme représentant issu du Conseil municipal de Louviers au sein du collège de représentants des communes du syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

